

Suivi du Pic mar dans la région genevoise

Rapport 2023



Groupe Ornithologique du Bassin Genevois
Chemin des Bouveries 43 – 1284 Chancy



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Office Cantonal de l'Agriculture
et de la Nature (OCAN)

Table des matières

1. Introduction	3
2. Méthode	3
2.1 Généralités.....	3
2.2 Recensements printaniers	3
3. Résultats.....	3
4. Conclusion	4
5. Remerciements.....	4

Réalisation : Alain Barbalat (alain.barbalat@gobg.ch)

Groupe Ornithologique du Bassin Genevois

Chemin des Bouveries 43 – 1284 Chancy

Avec le soutien de : Office Cantonal de l’Agriculture et de la Nature (OCAN)

Citation : Barbalat, A. (2023) : Suivi du Pic mar dans la région genevoise. Rapport 2023. GOBG, 4 pp.

Photo page de titre : Pic mar, ©Alain Barbalat

Photos pages 5 : Pic mar, ©Alain Barbalat

Chancy, le 31 janvier 2023

1. Introduction

Le Pic mar (*Dendrocoptes medius*) fait partie des espèces suivies par le GOBG depuis sa création en 2011 dans la région genevoise. Un recensement exhaustif a eu lieu en 2014-15, ainsi qu'en 2019-20, et a permis de montrer une augmentation significative de la population. En effet, elle est passée de 84 territoires en 2014-15 à 133 en 2019-20.

A partir de 2021, le suivi du Pic mar se limite à la compilation des données partagées sur *ornitho.ch* et au suivi de quelques secteurs clés avec l'intention de mieux comprendre l'évolution des densités dans les milieux les plus favorables.

2. Méthode

2.1 Généralités

Le Pic mar est une espèce sédentaire et les adultes sont en général fidèles à leur territoire de nidification, où l'on peut les retrouver quasi chaque année.

L'espèce n'est pas facile à détecter sans recensement particulier, car elle se tient généralement dans les frondaisons et elle chante de manière épisodique. Les données prises en considération pour le suivi annuel vont de janvier à juin, dans les milieux favorables ou dans tous les milieux si le code atlas est de 3 (mâle chanteur) ou plus. Les observations isolées, sans code atlas, faites en dehors de la zone forestière, ne sont pas retenues.

La compilation annuelle des données permet de suivre le nombre de territoires rencontrés chaque année et le nombre de territoires pour les principaux secteurs forestiers.

2.2 Recensements printaniers

En 2023, 6 matinées ont été consacrées à l'espèce pour parcourir les régions bien connues entre début janvier et mi-avril. Il s'agit des Bois de Céligny, de Versoix, de Satigny et du Bois du Merdisel.

La difficulté consiste surtout à rattacher chaque observation à un territoire connu ou nouveau. Par précaution, en l'absence de recherche ciblée dans un massif boisé donné, les observations sont rattachées à un territoire connu et les nouveaux territoires proviennent principalement d'observations avec un code atlas supérieur ou égal à 3, faites en dehors des grands massifs.

3. Résultats

Le tableau 1 résume les observations de Pic mar faites dans le bassin genevois (y compris en France voisine) au cours des 10 dernières années. Les chiffres de 2014-15 et 2019-20 concernent les résultats exhaustifs. Les recherches faites en 2014-15 comprenaient également la France voisine d'où provenait plus de la moitié des données, alors que les recensements de 2019-20 se sont limités au canton de Genève uniquement.

Tableau 1 : Nombre d'observations et de territoires dans le bassin genevois ; les années 2014-15 et 2019-20 correspondent aux années avec recensements spécifiques.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre de contacts	148	190	133	75	91	82	164	171	143	171	122
Territoires contactés	70	128	106	58	54	64	97	98	87	104	93

Le Bois du Merdisel et les Bois du Château, entre Satigny et Peney, font l'objet d'une attention particulière depuis 5 ans dans le cadre du suivi de la progression des densités. Un recensement d'une matinée y est effectué chaque année en janvier ou février et la progression y est régulière (Tab. 2).

Tableau 2 : nombre de territoires dans le Bois du Merdisel et les Bois du Château

Territoires	2019	2020	2021	2022	2023
Bois du Château	1	1	3	2	3
Bois du Château nord	0	1	1	1	1
Bois du Château sud	0	1	1	1	1
Bois du Merdisel Est	0	0	1	1	1
Bois du Merdisel nord	2	2	1	1	1
Bois du Merdisel ouest	0	0	0	0	1
Bois du Merdisel sud	0	1	1	3	1
Total	3	6	8	9	9

4. Conclusion

Le Pic mar est à présent bien implanté dans le bassin genevois et est devenu une espèce localisée mais commune. L'estimation de sa population devient de plus en plus compliquée et nous avons renoncé à vouloir en faire le décompte chaque année. Le suivi de quelques secteurs témoins permet néanmoins de montrer que l'espèce continue de progresser et que les densités augmentent, pour se rapprocher de celles du Pic épeiche.

5. Remerciements

- L'Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature (OCAN) ;
- Le comité et les employés du GOBG pour la relecture et la mise en page ;
- Les observateurs qui ont transmis leurs observations sur *ornitho.ch*.

